

Comme évidemment Charpentier, en s'adressant au portrait du Roi, n'avait pas l'air de lui donner des coups de pied, on doit traduire « faire le pied de veau » par « faire la révérence ». C'est, en effet, le sens donné par la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, de 1694, où je n'aurais point songé à rencontrer la locution : « On dit fig. et bassement : *Faire le pied de veau* pour dire, Faire la révérence. »

Dans le « *Dictionnaire comique* de Leroux, 2 vol. in-8°, à Pampelune, 1786, » on lit également :

« *Faire le pied de veau à quelqu'un*. C'est-à-dire, aller faire des révérences, des soumissions à quelqu'un. »

Il n'y a donc pas de doute sur l'interprétation. Il suit de là qu'au lieu de traduire par : « Les pauvres Carmes qui leur font le pied de veau (au chapitre de Saint-Irénée) », il faut au contraire traduire par : « à qui il (saint Joseph) fait la révérence. » Le patois *fait*, qui est au singulier, indique que c'est bien saint Joseph qui fait la révérence aux pauvres Carmes. Il fallait, pour la première interprétation, supposer une faute de copiste, qui aurait mis *fait* au lieu du pluriel *fant*. La nouvelle traduction paraît satisfaire à toutes les exigences.

J'ajoute que *bien sort*, à la première ligne du couplet, doit être corrigé en *bien fort*. *Securus* ne peut donner *sort* en patois. J'avais déjà fait cette correction dans la 2^e édition. Le chapitre arrive « bien fort », c'est-à-dire impétueusement.

Quant au sens de « faire la révérence », il s'explique très bien. Le veau a les jambes de devant très faibles, et s'agenouille au moindre choc, Faire le pied de veau, c'est donc fléchir du genou.